

LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta **Depuis 1928**

APF HQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 16 *No. 92* *Mercredi, le 23 décembre 1981* *16 pages* *0.50*

F.J.A! RECLAME SA JUSTE PART DU BUDGET DE L'ACFA

Lors de la réunion du Conseil général de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, tenue à Edmonton samedi le 12 décembre 1981, le Président de Francophonie Jeunesse de l'Alberta, M. Pierre Lamoureux, a présenté une résolution importante tant par son contenu que par les répercussions possibles envers l'ACFA. Cette résolution est le résultat d'un cheminement qui s'est fait à partir d'une réunion du Comité exécutif de F.J.A. en date du 11 décembre, soit la veille de la réunion du Conseil général.



M. Pierre Lamoureux, Président de Francophonie Jeunesse de l'Alberta.

L'ordre du jour étant toujours préparé d'avance, il a fallu faire ajouter cette question en début de journée. Ce qui fut fait. M. Lamoureux a donc présenté la résolution de F.J.A de la façon suivante: Il a d'abord posé trois questions?

1 Est-ce que l'A.C.F.A. reconnaît la jeunesse franco-albertaine comme membre à part entière de la société Franco-Albertaine?

2 Est-ce que la survie et le développement de la société franco-albertaine est liée au développement de la jeunesse franco-albertaine?

3 Est-ce que l'ACFA reconnaît que le patrimoine accumulé pour le bien commun de tous les franco-albertains pas ses représentants appartient à toute la Francophonie en Alberta?

Ensuite, M. Lamoureux, en tant que Président de Francophonie Jeunesse de l'Alberta, a fait la motion suivante: "Reconnaissant les propositions 1, 2 et 3, l'ACFA reconnaît à la jeunesse francophone le droit légitime à une part des intérêts sur le patrimoine accumulé par l'ACFA au nom du développement de la société francophone en Alberta".

Il ajoute à cette motion une formule par laquelle F.J.A. se verrait accorder 5% des intérêts accumulés sur le $4 millions que l'ACFA a investi pendant l'année 1982-83; 10% durant l'année 1983-84 et 15% pour toutes les années suivantes. Sur un montant d'intérêt qui se chiffre dans les $400,000 par années, F.J.A. toucherait $20,000 la première année, $40,000 la deuxième et $60,000 à chaque année ensuite.

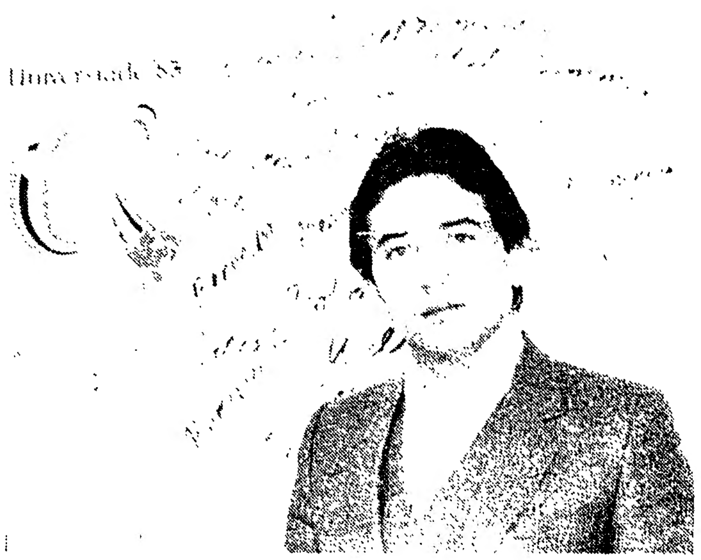
Le Conseil général n'a pas pu prendre de décision à cet effet lors de son assemblée récente, vu qu'aucun temps n'avait été réservé pour qu'une discussion sérieuse ait lieu et que la motion n'avait pas été circulé. De fait le président de l'assemblée à ce moment-là, M. Gaston Renaud, a refusé d'entendre toute intervention faute de temps. Avec une meilleure préparation les membres de Francophonie Jeunesse pourront revenir à une prochaine réunion faire entendre leur point de vue

Selon M. Lamoureux, le pourcentage utilisé, 15%, est fidèle aux proportions en nombre que fait la jeunesse dans la société.

UNIVERSIADE 83

UN EVENEMENT SPORTIF INTERNATIONAL POUR EDMONTON

Un évènement sportif international majeur est en préparation à Edmonton; il s'agit de UNIVERSIADE 83 devant se dérouler entre le 1er et 11 Juillet 1983. Cet évènement est un honneur pour le Canada, l'Alberta, et particulièrement pour Edmonton ville choisie pour abriter ces jeux d'importance mondiale.



M. Hans J. Bergman, Organisateur de l'Universiade 83 et membre permanent de la Fédération Internationale du Sport Universitaire.

Pour en savoir plus nous sommes allés interroger Monsieur Hans J. Bergman Directeur du Département des services linguistiques; département essentiel lorsque l'on sait que cinq langues officielles seront utilisées, que 85 pays seront présents ce qui représentera on sans doute une très grande diversité de langues du Japonais au Chinois en passant par le Grec, l'Arabe, le Finlandais, le Hongrois, le Polonais etc., etc....

D'abord présentons la personnalité ayant en charge cette lourde tâche Monsieur Hans J. Bergman qui est albertain de choix, et d'adoption dont la résidence permanente est Edmonton, ville qu'il affectionne particulièrement. Monsieur Hans J. bergman est membre permanent du Comité organisateur du F.I.S.U. (Fédération Internationale du Sport Universitaire) et organisateur de l'Universiade 83 dont le Siège se trouve à Bruxelle.

Monsieur Hans J. Bergman est également Président de "L'UNICEF" Edmonton, membre du Comité Directeur de la Chambre de l'Industrie et du Commerce Canadienne Allemande, Membre exécutif de la Société Culturelle Hongroise, et, à noter également que Monsieur Hans J. Bergman est depuis peu adhérent à l'ACFA.

Saluons comme il convient la venue d'une telle personnalité dans nos rangs. Inutile de préciser que Monsieur Hans J. Bergman maîtrise le Français à la perfection ayant fait ses études dans notre langue, ceci sans compter l'Anglais, l'Allemand, le Hongrois et le Russe que Monsieur Hans J. Bergman pratique couramment.

Monsieur Hans J. Bergman a bien voulu répondre en français au sujet d'UNIVERSIADE 83.

LE FRANCO: Monsieur Bergman qu'est-ce qu'Universiade 83?

MR. HANS J. BERGMAN: Universiade 83 est le nom des prochains jeux mondiaux universitaires qui se dérouleront à Edmonton entre le 1er et 11 juillet 1983. Il est à noter que le jour de l'ouverture de cet évènement sportif mondial coincidera avec le jour de la Fête Nationale du Canada.

Voir LES SPORTS en page 2

A NOTER

1 - LE FRANCO ne sera pas publié la semaine du 30 décembre 1981 donnant ainsi à son personnel l'occasion d'aller retrouver leur famille pour Noël.

2 - Veuillez noter notre nouvelle adresse. A partir du 1er Janvier 1982, LE FRANCO sera situé dans l'édifice de l'ACFA.

LE FRANCO
10008-109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

LE QUEBEC IRA EN COUR D'APPEL ET EN COUR SUPREME

Les quelques jours qui ont précédé le vote au parlement fédéral ont été particulièrement fertiles en événements, dans le dossier constitutionnel. Le premier ministre du Canada, M. Pierre E. Trudeau, a fait connaître sa réaction au décret du gouvernement québécois exerçant un droit de veto contre le projet de résolution constitutionnelle. Dans une lettre qu'il a fait parvenir au premier ministre du Québec, M. René Lévesque, M. Trudeau soutient que ce droit de veto n'est fondé ni en droit, ni selon les conventions constitutionnelles, si on s'en rapporte au jugement de la Cour suprême du Canada du 28 septembre dernier. Devant ce refus d'Ottawa, le gouvernement québécois a décidé de s'adresser à la Cour d'appel du Québec afin de voir reconnaître son droit de veto. Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, a par ailleurs déposé devant l'Assemblée nationale un projet de loi lui permettant de soumettre éventuellement à la Cour suprême du Canada le jugement qui sera rendu par la Cour d'appel.

Toujours à l'Assemblée nationale, la motion déposée par le premier ministre Lévesque fixant les conditions posées par le Québec pour donner son appui à la réforme constitutionnelle a été adoptée. Par cette motion, le Québec réaffirme qu'il ne peut accepter de changements constitutionnels tant que ne sera pas reconnu l'existence de deux peuples fondateurs du Canada et d'une société nationale distincte de langue française au Québec. Le vote a été de 70 voix contre 38, les libéraux de M. Claude Ryan votant en bloc contre la résolution Lévesque.

LES SPORTS

suite de la page 1.

Les sports des jeux sont: L'Athlétisme, le Basket-Ball, la Gymnastique, la Natation, le Plongeon, le Water-polo, l'Escrime, le Tennis, le Volley-Ball et le Cyclisme. Le programme des Sports de l'Universiade 83 sera complété par un festival culturel d'envergure.

F: Mr. Bergman en qualité de Directeur des Services linguistiques de l'Universiade 83 et compte-tenu du fait qu'un tel évènement va attirer à Edmonton une multitude de représentants de nations diverses, et parlant de langages divers, votre tâche doit être d'une grande complexité?

M.H.J.B.: Effectivement, du fait que 4500 athlètes représentent 85 pays se réuniront à Edmonton pour les XIIèmes jeux mondiaux universitaires, nous attendons 300, 000 visiteur, ainsi que leurs délégations officielles. Le travail est immense c'est pour cela que nous commençons à organiser dès maintenant pour être prêt le moment voulu.

F: Qu'elle est, ou qu'elles seront les langues officielles de l'Universiade 83?

M.H.J.B.: A la différence des jeux du Commonwealth où la langue officielle était l'Anglais, l'Universiade 83 utilisera cinq langues officielles qui seront: Le Français, l'Anglais, l'Allemand, le Russe et l'Espagnol, sans parler que vu la diversité multiple des pays participants nous prévoyons de faire face à des interprétations sur environ 60 langues différentes. Compte tenu de cela dès maintenant il nous faut trouver quelques 600 interprètes bénévoles, et je profite de l'occasion que vous me donnez pour faire appel à toutes les personnes bilingues ou multilingues à nous apporter leur concours. nous avons d'ores et déjà besoin de 37 bénévoles pour nos services linguistiques. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser directement à moi. Nous couvrons les frais de déplacement et de séjour des étudiants venant de l'extérieur d'Edmonton.

F: Vos responsabilités ainsi que vos fonctions doivent vous amener à voyager beaucoup?

M.H.J.B.: En effet dernièrement j'ai effectué un voyage de 4 jours à Rome pour participer en qualité de membre à une réunion du Comité organisateur exécutif de l'Universiade 83.

F: Je présume que vos êtes en contact étroit avec certains organismes Gouvernementaux concernés pour l'Universiade 83 aussi bien au niveau Provincial que Fédéral, et également avec les services Municipaux de la ville Hôte.

M.H.J.B.: Effectivement vu l'importance Provinciale, nationale, et internationale de ces jeux nous agissons en liaison suivie avec tous les services officiels concernés que vous venez d'énumdérer, et s'agissant des jeux universitaires, je dois ajouter à cela notre collaboration étroite avec les instances universitaire d'Edmonton, de l'Alberta et du Canada. Dans cette optique à ce jour nous avons envoyés 1700 lettres à 71 universités dans la totalité du Canada, également à 280 Collèges et a 1035 Associations et clubs éthiques pour faire appel à des concours linguistiques bénévoles, nous commençons à recevoir d'ores et déjà beaucoup de réponses positives.

F: Si je comprends bien vos besoins linguistiques si je puis dire sont immenses.

M.H.J.B.: Immenses en effet, mais nous sommes certains de pouvoir combler ceci grâce au dynamisme et à la diversité ethnique des citoyens de ce pays.

F: Quand avez-vous besoin de ces interprètes bénévoles?

M.H.J.B.: A partir de maintenant nous recevrons tous les concours qui s'offrent à nous mais les dates ou le besoin d'interprètes se feront sentir particulièrement sont évidemment juste avant, et pendant les jeux, pour accueillir tous les athlètes, les officiels, ainsi que les visiteurs étrangers. Nous devons donc pouvoir compter sur 600 interprètes bénévoles, la majorité en provenance des divers groupes ethniques de la population de l'Alberta. Il est à noter également que nous prévoyons 13 Conférences internationales avant et pendant les jeux. Ceci en conjonction avec l'Université de l'Alberta. Vous voyez qu'il y a place pour beaucoup de bonnes volontés.

F: Cette expérience pour les bénévoles qui se joindront à vous peut-elle leur apporter quelques chose?

M.H.J.B.: Il est indéniable qu'une telle expérience est extrêmement enrichissante pour toutes personnes jeunes ou moins jeunes qui se joindront à nous, car la connaissance et la fréquentation d'une multitude de gens venant de toutes les parties du monde ne peuvent qu'apporter quelque chose à chacun de nous, ceci sans compter les aspects linguistiques intéressants pour chacun.

F: Avez-vous déjà commencé à structurer une base de volontaires bénévoles pour vous aider.

M.H.J.B.: Oui, nous avons créé 4 comités de membres bénévoles dont vous faites parti, devant se réunir régulièrement qui prendront en charge sous ma direction différents secteurs de mon département pour m'assister dans ma tâche; les premières réunions de ces comités directeur vont commencer incessamment, début Janvier, je pense.

F: Pour finir cet entretien Monsieur Bergman, je pense que la préparation de l'Universiade 83 se présente bien.

M.H.J.B.: Oui, j'en suis certain.

Interview recueillie par

MICHEL BACULA

A ST-PAUL

Six nouveaux louveteaux

par Yves Alain Tremblay

Mardi soir dernier, 18 novembre, à l'école élémentaire de Saint-Paul, les parents étaient venus en grand nombre afin d'assister à la cérémonie d'accueil pour les 6 nouveaux louveteaux (garçons) et lutins (filles) qui venaient se joindre à la meute de Saint-Paul. Composée de 18 membres actifs, la troupe avait organisé un cérémonial officiel au cours duquel les nouveaux membres faisaient leurs promesses.



De g.a.d.; 1ère rangée: Nicole Fontaine, Nathalie Noël, Todd Bergeron
2e rangée: Nicole Pelchat, David Kubin, Roger Lamontagne
Animateurs: Simone Pelchat et Juliette Champagne.

On débuta la soirée par un appel à la meute. Tous en cercle, debout, face à l'équipe d'animation, chacun est impatient de prononcer ses voeux. Le protocole offiliciel est composé de Lévis Bergeron; chef de meute, 2 assistantes: Simone Pelchat, et Juliette Champagne. Etaient également présents l'abbé DeRome, aumonier de la troupe et Sylvain Leclerc coordonnateur provincial, venus spécialement pour l'occasion.

L'appel lancé, les 6 nouveaux louveteaux, en l'occurence: Nathalie Noël, Nicole Fontaine, Todd Bergeron, Nicole Pelchat, David Kubin et Roger Lamontagne s'avancent dans le cercle et demandent à faire partie de la meute. Pour ce faire, les nouveaux doivent répondre à quelques questions concernant le code d'honneur. Le louveteau fait de son mieux. Il fait plaisir à quelqu'un tous les jours. Son maître-mot: "De notre mieux". Ses maximes: "Il pense aux autres, il ouvre les yeux et les oreilles. Il est toujours gai et il dit toujours la vérité. Enfin il est toujours propre.

Après avoir répondu aux questions du code d'honneur qui démontrent bien la mentalité chrétienne dont la meute est imprégnée, les nouveaux doivent demander la permission aux animateurs et à leurs parents pour faire partie de la troupe.

La permission accordée, on passe devant le chef de meute pour faire le signe et dire la promesse. Le jeune reçoit alors les félicitations de son chef et son foulard scout. Ensuite bénédictions, félicitations et on leur souhaite bonne chance.

Pour terminer la cérémonie, la meute exécute son cri de ralliement: le grand hurlement. C'est un cri de joie d'avoir bien fait et de vouloir continuer.

Pour ceux que la chose intéresse, le louvelisme utilise des méthodes actives où les jeunes sont amenés à concevoir et à réaliser des activités à leur goût, tout en faisant découvrir et développer des techniques variées (secourisme, orientation, etc...). Ces choses se présentent sous forme de jeux où l'enfant en arrive à assumer l'épanouissement de ses capacités physiques, intellectuelles, morales et sociales, le tout dirigé par l'adulte.

Le scoutisme, c'est une aventure voulue, choisie, préparée, réalisée et évaluée par des jeunes groupés en équipe et aidés par des adultes, pour vivre leur vie de jeune, de citoyen et de chrétien...

Les portes sont encore grandes ouvertes à tous ceux qui veulent participer, à ceux qui veulent s'impliquer, mais aussi à ceux qui veulent aider.

L'église et le presbytère actuels de la paroisse Immaculée-Conception

75 ANS D'HISTOIRE

La paroisse Immaculée-Conception d'Edmonton vient de publier un historique de ses 75 années d'histoire.

Cette paroisse fut fondée en 1906 alors qu'elle était desservie par les pères Oblats. Le père Pierre Hétu, o.m.i., était alors en charge de la construction de l'église et responsable de l'organisation de la paroisse.

En 1912, la paroisse Immaculée-Conception devint officiellement la première paroisse exclusivement de langue française dans l'archidiocèse d'Edmonton.. Depuis sa fondation, plusieurs événements ont marqué la vie paroissiale.

Parmi les curés qui ont consacré plusieurs années de leur vie au service de la paroisse, Mgr Roméo Ketchen est celui qui est resté curé le plus longtemps: quarante-quatre ans.

L'auteur du livre, Eloi DeGrâce, est archiviste aux Archives provinciales. Durant dix-huit mois, il a fait de la recherche dans les archives paroissiales et archidiocésaines pour retrouver les faits importants qui ont influencé la vie paroissiale.

Le livre est en vente au Carrefour et à la paroisse au prix de huit dollars. On peut écrire à la paroisse à l'adresse suivante: 10830 - 96e rue, Edmonton, Alberta. T5H 2J9.

ÉDITORIAL

CHACUN VEUT SA PART DU GATEAU.

Voilà, ça commence. Chacun fait sa demande à l'Association Canadienne-française de l'Alberta pour obtenir sa cote part des argents accumulés en intérêt suite au placement des 4 millions reçus à la vente du terrain, propriété de l'ACFA. Les ACFA régionales deviennent de plus en plus exigeantes comme en témoigne le budget 1982 de l'Association qui augmente sensiblement [19% en moyenne] les versements accordés aux régions. Elles demandent plus d'argents et plus d'autonomie et elles ont raison de le faire.

Vient aussi Francophonie Jeunesse de l'Alberta qui, samedi le 12 décembre 1891 lors de l'assemblée du Conseil général de l'ACFA, faisait une demande importante de fonds. Basé sur des statistiques qui indiquent que la jeunesse compte pour 15% de la polulation, F.J.A. demande 15% des revenus obtenus des placements de l'ACFA dès l'année d'activités 1984-85. C'est un argument logique à première vue. Mais voyons quels seront les organismes qui voudront se mettre en ligne pour en avoir autant.

Quand on veut quelque chose, on peut toujours trouver et fabriquer les arguments nécessaires fort logiques pour atteindre l'objectif. Certains se souviendront des arguments avancés pour obtenir une distribution égale au prorata des membres de l'ACFA. Par exemples, la régionale de Rivière-la-Paix qui compte 20% des membres de l'ACFA toucherait 20% des fonds du patrimoine de l'Association. De cette façon on aura vite distribué 100% des fonds du patrimoine. Ajouter à cela le 15% de F.J.A. et nous voilà rendu à 115% sans même prévoir pour le Secrétariat provincial de l'ACFA.

Continuons la logique. Les femmes sont 52% de la population. Faudrait-il verser 52% du patrimoine de l'ACFA à la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises de l'Alberta? L'Alliance Chorale Alberta voudra sans doute sa petite part, mais seulement pour les hommes puisque les femmes auront déjà reçu la leur. Les Scouts sont une partie intégrale de la jeunesse et donc devront s'adresser à F.J.A. pour avoir leur juste part. De toute façon, on est rendu à presque 200% du total des intérêts accumulés grâce aux investissements de l'ACFA. Comme quoi la logique ne nous sert pas toujours bien.

Quand le gouvernement du Canada a annoncé le programme d'aide aux groupes minoritaires de langues officielles en 1970, l'ACFA avait demandé tout comme les assocaitions soeurs de plusieurs provinces, d'avoir un certain contrôle sur les subventions accordées par le gouvernement aux différents groupes francophones de l'Alberta. Evid-demment, le gouvernement a préféré travailler directement avec les groupes tout en reconnaissant que l'ACFA était le seul porte-parole officiel de la francophonie albertaine de tous les âges. C'est ce qui fait que le Secrétariat d'Etat verse les plus importantes subventions à l'ACFA et verse des sommes quand même considérables à tous les groupes et organismes qui en font la demande moyennant certains critères de sélection.

Or Francophonie Jeunesse est justement un de ces groupes. Cette année F.J.A. reçoit environ $90,000 du gouvernement fédéral pour poursuivre son action auprès de la jeunesse de 15 à 25 ans. Si le groupe n'existait pas, c'est probablement l'ACFA qui recevrait ces fonds destinés à la jeunesse. Avec quoi l'Association créerait un Secteur jeunesse au sein de l'ACFA.

Il est faux de dire que l'ACFA ne fait rien pour la jeunesse ou pour F.J.A. De fait, F.J.A. en tant qu'organisme siège avec plein droit au Conseil exécutif de l'ACFA. C'est le seul organisme à connaître un tel rapport avec l'ACFA. Cet état de chose est dû principalement au souci que se fait l'ACFA pour la jeunesse. Il aurait été avantageux au représentant de F.J.A. de faire sa demande d'abord au niveau du Conseil exécutif avant d'addresser une demande au Conseil général. On aurait de cette façon évité la perte de temps et les frustrations.

Il faut reconnaître aussi l'aide à la jeunesse en général dont l'ACFA est responsable. Tout près de $160,000 sont affectés au seul secteur de l'éducation qui a comme premier objectif l'obtention du Droit à l'enseignement en français pour nos enfants. La Commission culturelle touchera, en 1982, quelque $76,000, pour les tournées d'artistes dans les écoles afin de donner à la jeunesse l'occasion de goûter à la culture française.

Si F.J.A. a besoin d'argent pour poursuivre son action fort valable et surtout essenntiel, son Président devrait d'abord s'adresser au Conseil exécutif pour ensuite, et avec l'appui du Conseil exécutif, faire une demande sérieuse aux membres du Conseil général. C'est la façon la plus sûre et la plus rentable de procéder.

PAUL DENIS

LETTRES OUVERTES

Monsieur le Directeur,

La question du hockey à CBXFT suscite, depuis quelques années, de nombreuses discussions, aussi bien dans les couloirs de Radio-Canada que parmi notre public. On veut savoir pourquoi nous ne diffusons pas toujours les parties des Canadiens de Montréal... pourquoi on retarde parfois des émissions, etc., etc.

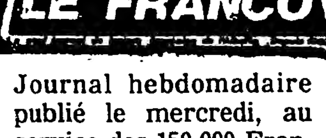
Afin d'éclaircir un peu la situation, pour le bénéfice des lecteurs du Franco, j'aimerais vous transmettre les explications qui me parviennent de notre Direction, à la tête du réseau. En effet, les décisions concernant les parties que nous présentons, ainsi que leur heure de diffusion sont prises par la Direction du réseau. Et là, je m'empresse d'ajouter que ni la Direction locale, ni la Direction du réseau accepte la situation actuelle de plein gré.

Comme vous pourrez le constater, les circonstances qui entourent ces diffusions ne nous laissent pas grand choix. Les droits de diffusion des parties de hockey appartiennent à la Ligue Nationale de Hockey. Je ne tenterai même pas de vous indiquer toutes les raisons que la Ligue avance pour nous refuser le droit de passer telle partie à telle ou telle heure. Les discussions à ce sujet avec la Ligue finissent toujours de la même façon: la Ligue nous empêche de diffuser la partie du réseau français en direct lorsqu'une partie différente se joue sur la télévision anglaise locale (Edmonton ou Calgary). Nous ne sommes pas d'accord, et nous ne sommes pas les seuls concernés! Toronto, Winnipeg et Vancouver connaissent le même genre de difficultés. Mais ça ne change rien puisque la Ligue maintient ses droits, quels que soient nos griefs et les commentaires qu'ils peuvent recevoir.

Nous n'avons donc, actuetuellement, aucun recours, et sommes tenus de nous conformer aux exigences de la Ligue. Toutefois, si vous désirez faire connaître votre point de vue, ou obtenir des informations supplémentaires, nous vous conseillons de vous adresser directement à la Ligue Nationale de Hockey, 960 Edifice Sun Life, Montréal, Québec, H3B 2W2

Bien à vous,

L. Paul Dumaine
Directeur des Services Français
CBXFT - Edmonton (Alberta)
Société Radio-Canada



Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.



Directeur - rédacteur
Paul Denis

Composition

Composition - montage
Julie Bernard

Administration-montage
Louise McKnight

Directeur des ventes
Michel Bacula

Toute correspondance doit être adressée au FRANCO-ALBERTAIN, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:

1 an : $15.00
2 ans: $25.00

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.

TIROIR DES SOUVENIRS

par Jules Van Brabant

Ce grand tiroir de notre buffet de cuisine
Renferme encor' bien des souvenirs en sourdine.
J'raffolais y fouiller pour au moins un quart d'heure,
Pour trouver quasi d'tout pour nos besoins mineurs.
Tirons sur cette p'tite poignée d'ivoirine
Un peu branlante mais avec bonne racine.

Quel fourbi se dévoile en premier à nos yeux.
S'agit, faut le dire, se montrer ingénieux,
Et se mettre à la recherche de cet objet,
Qu'il nous faut sans faute pour pendre ce portrait.
Ah oui, nous cherchons ce petit rouleau de broche
Que maman avant hier a sorti d's sacoche.

Mais plusieurs depuis y ont bien mis leurs grands doigts.
C'est drôle de voir tous ces nez, dans c'p'tit endroit.
Nous ne voulons pas bien sûr faire l'inventaire,
Mais il nous faut pourtant ôter bien des affaires,
Afin de ne pas recommencer à zéro,
Et considérer notr' fouille, un vrai fiasco.

Rapprochons donc cette grosse chaise en bois franc,
Que nous nous servirons un peu comme divan.
Plaçons y d'abord ce grand morceau de flanelle,
Sur lequel s'ra placé cet amas d'bagatelles,
Sans fuite, tout restera, dans un beau p'tit tas,
Et r'jeter en place pour l'prochain tombola.

Allons y mon gars, pendant qu'on a ça dans l'bras,
Et vit' poigne moi ça sans t'faire de tracas.
Ball' de corde, boît' d'allumettes, vieux cahier,
Bouteill' d'encre, peigne cassé, p'tit calendrier.
Bout d'chandelle, tube de colle, bout d'crayon,
Cordons d'bottines, tournevis, paquet d'boutons.

Vielle montre de poche avec bout d'chaîne en or,
Sachet d'aiguilles, fuseau d'fil, boutons d'décor.
Coussin d'épingles, cendrier d'grès, tire-bouchon,
Bidon d'huile, règle d'un pied, p'tit marteau rond.
Médailles d'Sacré Coeur, d'Sainte Anne, scapulaire,
Epinglée sur le bref de Saint-Antoine en paire.

Vais-je mettre la main sur ce p'tit rouleau d'broche,
Avant de perd'patience et de prendre la pioche,
Pour faire un nettoyage, qui me tente en grand?
Non, ce n'est pas possible d'agir en brigand,
Et ravir la maisonnée, de tout l'contenu
De ce tiroir, barda de tous, bien entendu.

Continuons donc notre recherche sans relâche.
Il faut persévérer et compléter la tâche.
Voilà, sans aiguilles ni vitre, ce cadran,
Qu'il faut faire sonner un peu comme d'antan.
Epingle à cheveux, tournevis, vieilles lunettes,
Boîte à poudre, petit miroir, casse noisettes.

Pip' de plâtre, couteau d'chasse, petit tracteur,
Onguent Watkins, vieux ciseaux, briquet de fumeur.
Boît' de cartouches, compte goûtes, peigne fin,
Calpin neuf, blague à tabac, graines de jardin.
Gros paquet d'vis, penture usée, vieille fourchette,
Paire de pinces, pierre à feux, p'tite lancette.

Le tiroir est encore, plus qu'l'à moitié plein,
De trucs divers, de toutes sortes de machins,
Et ça n'avance pas trop bien dans mon affaire.
Mes nerfs vont craquer, j'ai un' trempe de corsaire.
Bon v'là maman qui survient avec son balai.
"Savez-vous où fut serrée la broche à collet?"

"Pauvre enfant, rien n'te sert de chercher là dedans,
Les gars l'on prise pour arranger l'cerf-volant.
Tu sais bien que ça doit être sur l'établi,
Et ils n'ont pas encore entré depuis c'midi."
Alors avec élan et un bien long soupir,
Tout est r'enfoui dans le titoir des souvenirs.

Joyeux Noël et Bonne Heureuse Nouvelle Année.

MESSAGE DE NOEL DU PRESIDENT DE LA CONFERENCE DES EVEQUES CATHOLIQUES DU CANADA

VERS UNE PLUS GRANDE LUMIERE

Même si nous vivons à une époque fascinante de l'histoire, nous n'échappons pas aux tensions qui se font sentir de plus en plus à divers paliers.

En Amérique latine, au Moyen-Orient et en Irlande du Nord, par exemple, nous sommes témoins de luttes sanglantes où des populations s'affrontent et se détruisent, semant derrière elles la souffrance et la mort.

Là et ailleurs, la répression et la violation des droits humains sont devenues monnaie courante, blessant dans leur corps et leur esprit une foule de gens dont le seul crime est de lutter pour une société meilleure et plus humaine.

Au cours de l'année, certains leaders politiques et dirigeants spirituels ont été, quant à eux, victimes de la violence. Est-il besoin de rappeler l'attentat contre le Saint-Père, lui qui a été pourtant l'ardent témoin de la paix et de la réconciliation.

Enfin, au plan militaire, le spectre de la bombe à neutrons a fait son apparition avec les conséquences néfastes qu'on lui connaît.

Sur la scène canadienne, l'année qui vient de s'écouler a suscité des interrogations diverses et, dans certains cas, beaucoup de tensions et d'anxiété. A titre d'exemples, pensons aux taux d'intérêt fort élevés, au taux de chômage toujours grandissant, ou encore au débat constitutionnel.

C'est là le reflet d'une partie de notre monde et de notre expérience de vie. Bien des peuples du passé ont eux aussi vécu un jour ou l'autre de sérieux conflits, ou se sont retrouvés face à des situations difficiles. Le Livre d'Isaïe rapporte même que le peuple d'Israël a fait face à de graves problèmes en son temps. Et c'est l'annonce même d'un Messie nouveau qui lui a redonné confiance et lui a permis d'espérer un monde et des temps meilleurs. "Le joug qui pesait sur eux, le bâton qui meurtrissait leur épaule, le fouet du chef de corvée, tu les as brisés comme au jour de la victoire... Toutes les chaussures des soldats qui piétinaient bruyamment le sol, tous les manteaux couverts de sang, les voilà brûlés: le feu les a dévorés. Oui! un enfant nous est né, un fils nous a été donné; l'insigne du pouvoir est sur son épaule; on proclame son nom: "Merveilleux Conseiller, Dieu-Fort, Père-à-jamais, Prince-de-la-Paix" (Isaïe 9, 3-5).

Ces propos d'Isaïe sont éloquents. Ils sont encore d'une très grande actualité. Non, les problèmes du monde ne se règleront pas demain comme ça, tout simplement. Les tensions et la violence ne disparaîtront pas spontanément. Mais avec Dieu, avec le "Prince-de-la-Paix" dans nos vies et dans la société, tout est possible; il y a lieu d'espérer des vies plus épanouies et un monde meilleur. Il y a lieu d'espérer qu'avec Lui prennent fin l'obscurité et l'oppression, pour que surgissent une lumière plus vive et un bonheur plus grand. C'est un souhait, c'est un voeu! C'est celui-là même que je voudrais partager avec vous à l'occasion de la fête de Noël et de l'année qui vient.

Mgr Henri Légaré
Archevêque de Grouard-McLennan
Président de la Conférence des évêques catholiques du Canada

CONCOURS JEAN PATOINE

BUT:

Le but de ce concours est de commémorer la mémoire du Rév. Père Jean Patoine par l'octroi d'un ou deux prix annuels décernés à des jeunes Franco-albertains afin de les encourager dans leur développement professionnel en français.

Les fiduciers du Fonds Commémoratif Jean Patoine vous invitent à participer à son concours.

Il faut souligner que les fiduciers ne sont que les gestionnaires du Fonds et ne participent pas au choix du gagnant. Un jury de personnes qualifiées sera choisi et déterminera d'une façon anonyme le meilleur travail soumis.

CONDITIONS:

1. Albertain(e) agé(e) de 15-30 ans. Un franco-albertain c'est soit quelqu'un qui est né en Alberta ou bien quelqu'un qui a habité l'Alberta pendant au moins quatre ans, ou bien quelqu'un qui est résident en Alberta depuis au moins douze mois au moment où le jury fait sa décision.

2. Un travail soumis en français.

3. Travail littéraire: Histoire, journalisme, roman, recueil de poésie, composition de chant (musique), théatre(auteur).

4. Une préférence sera accordée à un sujet franco-ouestrien.

5. Un travail littéraire de 5,000 - 10,000 mots.

6. Un sujet de thèse universitaire sera accepté.

7. Le sujet sera jugé pour son contenu ainsi que la qualité de la langue française.

8. Le travail sera soumis avant le 1er novembre 1982.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au:

FONDS COMMEMORATIF JEAN PATOINE
10008 - 109e rue, pièce 203
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

NOUVEAU TIMBRE

OTTAWA - M. André Ouellet, ministre responsable de la société canadienne des Postes a annoncé aujourd'hui l'émission, le 29 décembre prochain, d'un nouveau timbre.

Ce timbre comporte une feuille d'érable du Canada et la lettre A doit pouvoir être utilisé, à compter du 1er janvier 1982. Il sera vendu, au début de l'année, au tarif en vigueur pour les lettres de première classe déposées au Canada. Ce changement ne s'appliquera pas aux journaux et aux périodiques de deuxième classe du régime intérieur, aux livres des éditeurs, aux livres de bibliothèques ni aux films éducatifs. Les nouveaux tarifs pour ces envois entreront en vigueur le 1er avril 1982.

La préparation d'un timbre à l'effigie de Sa Majesté la Reine Elizabeth II est commencée et le timbre sera émis aux environs du printemps.

DES MESURES ENERGIQUES POUR FAVORISER UNE PROGRAMMATION TELEVISUELLE AUTHENTIQUEMENT CANADIENNE.

Dans un discours prononcé samedi devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (C.R.T.C.), le commissaire du gouvernement à la cinématographie, M. James de B. Domville, a recommandé que des mesures énergiques soient prises afin d'assurer l'avenir d'une programmation télévisuelle authentiquement canadienne. 'Les problèmes économiques et technologiques ont revêtu une telle importance que les buts culturels que proposait la Loi sur la radiodiffusion deviennent chaque année de moins en moins évidents... Nous devons mettre tout en oeuvre pour que les Canadiens se reconnaissent à l'écran', a-t-il souligné.

L.ONF. est plus gros producteur d'émissions hors antenne dans les deux langues officielles et il a produit du matériel qui est prêt à être utilisé immédiatement par la télévision. 'Il est grand temps qu'on facilite l'accès de toute la population à notre production, a dit M. Domville. Pour ce faire, nous étudions plusieurs solutions qui vont de l'utilisation d'un canal sur le câble à un système plus complexe de télévision à demande; cependant, nous ne sommes pas en mesure d'offrir de tels services et nous ne le serons pas à moins de retirer des revenus de la câblodifusion.'

Depuis plusieurs années déjà, et toutes les fois qu'il en a eu l'occasion, le commissaire a insisté sur la priorité à accorder à la production de films et d'émissions de télévisions canadiennes. Devant le C.R.T.C., il a mis en évidence l'urgente nécessité de prélever des fonds à même les revenus des câblodiffuseurs et ceux de la télévision payante afin de développer une production originale. Le Contenu de la programmation représente un problème particulièrement sérieux pour la télévision de langue anglaise. La seule solution pour les Canadiens serait de mettre au point des émissions qui supporteraient avantageusement la compétition des producteurs étrangères, spécialement en ce qui concerne les dramatiques. M. Domville a reconnu que ce genre d'émissions était très coûteux mais il croit fermement qu'elles sont réalisables. 'Il est plus que temps que l'industrie du câble paie pour la programmation qu'elle diffuse', a-t-il rappelé, en faisant ressortir que les câblodiffuseurs avaient payé moins d'un million de dollars en droits pour la diffusion de productions, en 1980, ce qui représente un tiers de un pour cent de leurs revenus, établis à 352 millions de dollars pour la même année.

Une autre mesure suggérée par M. Domville pour donner plus de poids à la règlementation sur le contenu canadien de la programmation consisterait à modifier la définition du terme 'heure de grande écoute'. Ces heures se situent actuellement entre 18h00 et minuit; si elles étaient comprises entre 19h00 et 23h00, elles décourageraient les diffuseurs de programmer les productions d'ici à des heures où la cote d'écoute est plutôt faible.

Enfin, M. Domville demandait au Conseil de faire en sorte que 'le rôle social et culturel de notre radiodiffusion soit toujours lié étroitement aux nouvelles technologies, quels que soient les difficiles que soient les moyens d'y parvenir, afin que les Canadiens puissent enfin être maîtres de leur télévision'.



Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

QUI BENIFICIE DU NOUVEAU CALENDRIER?

Devant le coût sans cesse croissant des voyages, les dirigeants de la Ligue Nationale de Hockey ont décidé d'adopter, pour la saison 1981-82, un calendrier modifié. Ce nouveau calendrier regroupe les équipes par régions et fait que les équipes de chaque division s'affrontent plus souvent.

Mais quelles peuvent être les conséquences d'un tel changement? Si on observe bien, on se rend compte que la division comprenant Edmonton, Calgary, Vancouver, Los Angeles et Colorado est sûrement plus faible que certaines autres. En conséquence, les Oilers n'auront à affronter les Islanders par exemple, qu'en deux occasions, contrairement à sept fois pour les Rockies.

Il ne fait aucun doute dans mon esprit qu'un tel calendrier avantage une équipe comme les Oilers, en plus d'avantager chacune des statistiques individuelles. Ainsi, il est peu probable que le champion compteur se retrouve dans la division Adams, où les parties seront toujours serrées, à bas pointage. En effet, Buffalo, Boston et Montréal sont des équipes dont la défensive est reconnue comme prédominante. En contre partie, la division Smythe offrira du jeu à fort pointage puisque la défensive du Colorado, de Los Angeles, d'Edmonton et de Calgary laisse souvent à désirer. On peut déjà estimer que la course se fera entre Gretzky et Dionne ... si course il y a !

Quelle sera la valeur des records établis par certains joueurs? Quel impact une faible production aura-t-elle sur les contrats de certains joueurs, contrats contenant souvent des clauses de bonis individuels? Peut-on mesurer le travail fourni par un défenseur dans une division où l'accent est mis sur l'attaque?

Je pense bien que le nouveau système profitera aux propriétaires, en grosse majorité. Les joueurs aussi sauront tirer partie du changement puisque la fatigue des voyages sera beaucoup diminuée. Mais est-ce que vous et moi profitont de la situation? Déjà, les Oilers s'échappent du peloton et se dirigent vers un championnat facile. Une joute disputée au Colisée le mois dernier, les opposant aux Canucks de Vancouver nous offrait plusieurs sièges vides. En fait, ce n'est peut-être pas un problème pour l'organisation des Oilers, puisque l'amphithéâtre est complètement "vendu", mais quel devient l'impact pour les pauvres Rockies? Pis encore, les Whalers de Hartford sont déjà éliminés - ou presque - d'une participation aux séries, puisque les quatre autres équipes amasseront entre 90 et 120 points au classement. Les amateurs de hockey de la région de Hartford doivent déjà commencer à suivre les activités des Bruins de Boston, qui offrent sans doute un meilleur spectacle.

Les riches s'enrichissent et les pauvres s'apauvrissent. Comment peut-on atteindre une certaine parité en agissant de la sorte? On parle déjà de transfert dans le cas des Rockies, transfert qui les enverrait de Denver dans le Meadowlands, au New-Jersey. Cet avenir un peu nébuleux hante aussi certaines équipes telles Pittsburgh et Washington. Il ne faudrait pas qu'une certaine "anémie" s'installe chez ces équipes, parce que les conséquences pourraient être assez épouvantables.

En résumé, je crois qu'il est dommage pour les amateurs de hockey qu'une telle décision ait été prise. Bien sûr, l'intérêt va être augmenter dans certaines villes, surtout en créant des rivalités plus grandes entre Edmonton et Calgary, ou Islanders -Rangers, ou Montréal - Québec. Mais pour les plus pauvres, comme les Rockies, il est probable que le changement leur coûtera plus de sous qu'il ne leur en rapportera. Et comme le diction le dit si bien : Au plus fort la poche!

En attendant de connaître tous les résultats, toutes les conséquences de cette décision, assoyons-nous et apprécions notre hockey dilué.

A tous les lecteurs du Franco, je souhaite le plus beau des Noël et une excellente année 1982. Que tous vos voeux les plus chers puissent se réaliser!

JOYEUX ANNIVERSAIRE

LE 24 DECEMBRE

Jean-Noël AUDY
Nampa
John COUTURE
Edmonton
Pauline DELACHEVROTIERE
Morinville
Louis DERY
Fort Kent
Carol FYRE
Fort McMurray
Noella HUOT
Vimy
Luc LAVERDIERE
Brooks
Marianne MONTPETIT
Legal
Laurent PELLETIER
Guy
Odette PLAMONDON
St-Paul
Alex ROCHON
Calgary
Germain ROUTHIER
Fort McMurray
Noella TREMBLAY
Falher
Claude VILLENEUVE
Edmonton

LE 25 DECEMBRE

Denis BERUBE
Bonnyville
Noella BERUBE
Falher
Raymond BOUCHARD
Lac La Biche
John BOURASSA
Plamondon
Noël CHENARD
Tangente
Céline CORBIERE
McLennan
Lise COTE
Hinton
Yvonne FORTIN
Bonnyville
Albert GRANGER
Legal
Charles Philippe HEBERT
Cold Lake
Robert HOOGLAND
Clyde
Edna LACOMBE
Falher
Noël LAFRANCE
Fort Kent
Noël MERCIER
Edmonton
Eva OUELLET
Bonnyville
Christela PLAMONDON
Plamondon
Maurice SYLVESTRE
Bonnyville
Claire TOCHER
Calgary
Stanley VALANT
Calgary
Léonard VAN DER WEKKEN
Edmonton

LE 26 DECEMBRE

Carole BEAUDOIN
Whitecourt
Roger BELZIL
Edmonton
Mercedes BENOIT
Donnelly
Mal BRANTER
Medley
Françoise FAIVRE
Calgary
Lucille GARON
Legal
Corine JANSONIUS
Calgary
Claire LABELLE
Calgary
Lorenzo LAFLAMME
Falher
Randal LEAVITT
Calgary
Claudine LEMIEUX
Calgary
Céline PARADIS
Edson
Jérémie PLAMONDON
Plamondon
Etienne THERIAULT
Calgary
Noella TREMBLAY
St-Albert

LE 27 DECEMBRE

Jeannette BOURGET
Bonnyville
Jocelyne BOUVIER
Edmonton
Aline DESAULNIERS
Falher
Denis DROUIN
Calgary
André DUFRESNE
Whitecourt
Alain DUNN
Sherwood Park
Evariste GOUIN
Lafond
André GRAVEL
St-Isidore
Doris LAPOINTE
Bonnyville
Lina PLAMONDON
Plamondon
Charles POIRIER
St-Albert
Marcel TOURANGEAU
Whitecourt
Denis ULLIAC
Atmote

LE 28 DECEMBRE

Anna ARES
Edmonton
Lucie BEAUCHEMIN
Edmonton
Christopher BENDER
Lethbridge
Augustin CHOURSAUX
Legal
Philip CREERY
Calgary
Alexina DEMEULE
McLennan
David FONTAINE
Bonnyville
Valérie GARSON
Calgary
Laurette GERMAIN
Plamondon
Philippe LAFRANCE
Bonnyville
Jeanne LAPLANTE
Vimy
Raymond LESSARD
Prince George B.C.
Gilles MENCKE
Falher
Iolande MOISAN
Edmonton
Aline PELLETIER
Legal
Laurier REGIMBALD
St-Albert
Ghislain TREMBLAY
Marie Reine

LE 29 DECEMBRE

Simone AMYOTTE
St-Albert
Jeanne REND
Calgary
Rose BOUCHARD
Dawson Creek B.C.
Joseph BOULIANNE
St-Paul
Léon BUREAU
La Corey
Paul Armand COTE
Alma P.Q.
Jean-Guy CYR
Red Deer
Alberta DESFOSSES
St-Isidore
Marie Louise DESLAURIERS
Girouxville
Edgar DUBE
Plamondon
Marilyne GAGNON
Girouxville
Marcel GILLON
Lethbridge
Marie-Chantal LEDUC
Bonnyville
Jules LEHOUILLIER
Lethbridge
Marcel LIZEE
Lethbridge
Bernadette MARTIN
St-Paul
André MERCURE
Cochin Sask.
Ginette MORISSEAU
Fort McMurray
Desmond O'COFFEY
Medecine Hat
Guy POIRIER
Edmonton
Michelle VOYER
Calgary

LE 30 DECEMBRE

Robert BACHELET
Brosseau
Lorette BELANGER
Bonnyville
Sylvia BERGERON
Calgary
Albert CHARBONNEAU
St-Paul
Marie COTE
Donnelly
Robert GIRARD
Girouxville
Bernadette GRANGER
Eaglesham
Jean GUERETTE
Morinville
Anette JOHNSON
Guy
Doris LAPOINTE
Bonnyville
Jean-Guy MAILLET
Calgary
Angéline MERCIER
St-Albert
Raymond MEUNIER
Red Deer
Denis MICHAUD
Fort Kent
Gaston MONTMIGNY
St-Albert
Lucien PERRON
Fort McMurray
Léon RIOPEL
Morinville
Edmourd ST-PIERRE
Sylvan Lake

Bonnyville: 826-5275, Calgary: 262-7074, Edmonton: 423-1474, Fort McMurray: 743-3869, Lethbridge: 328-8506, Morinville-Legal: 961-3665, Plamondon-Lac La Biche: 798-3895, Red Deer: 347-7366, Rivière-la-Paix: 837-2026, Saint-Paul: 645-1809.

HORAIRE TV - LE FRANCO

TELERAMA

SEMAINE DU 26 DECEMBRE AU 1 JANVIER 1982

Samedi

26 DECEMBRE

08h30 PASSE PARTOUT
09h00 CONTES DE LA FORET VERTE
09h30 CANDY
10h00 HEROS DU SAMEDI
11h00 LES ENFANTS DU 47A
11h30 BOF ET CIE
12h00 COUPE INTERNATION DE HOCKEY JUNIOR
14h30 LES TROIS MAGES DU COSMOS
15h00 A COMMUNIQUER
16h00 D'HIER A DEMAIN
17h00 LE MONDE DE DISNEY
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY: Détroit à Toronto
20h30 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
21h30 TELEJOURNAL
21h35 COSMOS
22h30 TELEJOURNAL NATIONAL ET INTERNATIONAL
22h50 LE REGIONAL
23h00 CINEMA: "On a retrouvé la 7e compagnie".

Dimanche

27 DECEMBRE

08h30 PASSE PARTOUT
09h00 LE PETIT CASTOR
09h30 KLIMBO
09h45 MA SOEUR LA TERRE
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00 FOOTBALL AMERICAIN
14h00 HEBDO-DIMANCHE
14h30 FILM TELECINE
15h00 IL ETAIT UNE FOIS LE POUVOIR
16h00 MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
17h00 SECOND REGARD
18h00 TELEJOURNAL
18h05 SALUT SANTE
18h30 GENIES EN HERBE
19h00 CHEZ DENISE
19h30 FILM A COMMUNIQUER
20h00 FILM A COMMUNIQUER
22h30 TELEJOURNAL NATIONAL ET INTERNATIONAL
22h50 LE REGIONAL
23h00 CINE-CLUB: "La symphonie des brigands".

OÙ TROUVER LE FRANCO?

LE FRANCO est maintenant distribué chez plusieurs dépositaires dans la ville d'Edmonton. Ce programme, à titre d'essaie, a pour but de donner une plus grande visibilité au journal avec l'espoir que cela augmentera nos abonnements et encouragera de nouveaux commerces à annoncer chez nous.

La liste complète des dépositaires du journal LE FRANCO sera publiée chaque semaine pour permettre à nos lecteurs de les encourager en faisant affaire chez eux.

Hotel McDonald	Westin Hotel	Millwoods Mall, Unique Smoke Shop
Faculté St-Jean	Centre de Main d'Oeuvre, 109e rue	Walden's
Francalta Sud	Centre de Main d'Oeuvre, 82e rue	Hub Cigar, 82e rue
Francalta Nord	Librairie principale	Convention Inn, sud
Mike's	Le Carrefour	Sweets'n things, Edifice CN
Kits Camera, Kingsway Mall	West Edmonton Mall, Sheffield	Air Canada, Jasper
Edmonton Inn, Gift Shops	CN - Wildrose Shop	Librairie Southgate

FILMS DE LA SEMAINE

Samedi 26 décembre
23h00 cinéma

"ON A RETROUVE LA 7E COMPAGNIE", comédie réalisée par Robert Lamoureux avec Jean Lefebvre, Pierre Mondy, Henri Guybet. Suite d'aventure héroï-comiques vécues par trois soldats aux vertus bien françaises dans la débâcle de 40. Nos lascars revêtus d'uniformes divers et conduisant des engins multiples échappent à tous les dangers avec une inconsciente bonne humeur. (FR. '75).

Dimanche 27 décembre
23h00 ciné-club

"LA SYMPHONIE DES BRIGANDS", comédie réalisé par Friedrich Feher avec Françoise Rosay, Jean Feher et Magda Sonja. Une troupe de brigands ayant à sa tête le Diable Noir, se cache sous la façade d'un orchestre... Il enlève un piano mécanique, un enfant, son ânes et son chien...(Br. '37).

Lundi 28 décembre
20h00 télé-sélection

"LE CASSE DES ROIS MAGES", comédie française. Devenu bourgeois, salué, honoré, ayant des sous, Antoine a perdu le sens de l'honneur. Lors de son dernier vol, Marcel, son complice, est disparu avec la recette. Décidé à se réhabiliter vis-à-vis de lui-même et de son meilleur ami Gaspard, il va organiser le vol du coffre de banque de Lévy, un riche israélite qui s'est pris d'amitié pour lui. Avec l'aide d'un intermédiaire il utilisera deux truands qui ignoreront pour qui ils travaillent. Mais au moment de l'opération les grains de sable vont s'accumuler, Antoine essaye de sauver la situation en allant lui-même à la banque. (FR. '77).

Mardi 29 décembre
14h30 cinéma

"MAIS OU EST DONC PASSE LA SEPTIEME COMPAGNIE", comédie militaire. Trois soldats français échappent aux allemands tandis que leur unité est faite prisonnière. Ils s'accomodent de leur situation tant bien que mal jusqu'à leur rencontre avec un lieutenant dont l'avion a été abattu, ce dernier, homme d'action, les entraîne dans une opération de harcèlement qui sème la pagaille dans les lignes ennemies. (FR.-IT. '73).

23h40 cinéma

"L'ORDINATEUR DES POMPES FUNEBRES", comédie policière. Marié à une mégère, Fred, cadre dans une compagnie d'assurance programme l'ordinateur pour pouvoir se débarrasser accidentellement de sa femme. Il provoque un accident et se

Lundi | Mardi | Merc

28 DECEMBRE

09h30 EN MOUVEMENT
09h45 CONTES DES PRES ET DES BOIS
10h00 A TIRE D'AILES
10h15 TAPE TAMBOUR
10h30 PASSE PARTOUT
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 WICKIE
11h55 LES PIERRAFEU
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CESAR BIROTTEAU
15h30 LES ATELIERS
16h00 BOBINO
16h30 EDGAR ALLAN DETECTIVE
17h00 GALACTICA
18h00 CE SOIR
18h30 DANIEL ET LE DIABLE
19h00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
19h30 TERRE HUMAINE
20h00 TELE-SELECTION: "Le casse des rois mages".
22h00 LE TEMPS PASSE: Le coq du clocher
22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55 LE REGIONAL
23h10 FEMME D'AUJOURD'HUI
24h05 GASTON PHEBUS: Le lion des Pyrénées

29 DECEMBRE

09h30 EN MOUVEMENT
09h45 CONTES DES PRES ET DES BOIS
10h00 A TIRE D'AILES
10h15 TAPE TAMBOUR
10h30 PASSE PARTOUT
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 HEIDI
11h55 ENTRE NOUS
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA: "Mais où est donc passé la septième compagnie".
16h00 BOBINO
16h30 AU JEU
17h00 LES PIERRAFEU
17h30 TELEJEANS
18h00 CE SOIR
18h30 PILE OU FACE
19h00 LAUTREC'82
19h30 DU TAC AU TAC
20h00 LES GIROUETTES
20h30 QUINCY
21h30 L'ESTABLISHMENT CANADIEN
22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55 LE REGIONAL
23h10 RENCONTRES
23h40 CINEMA: "L'ordinateur des pompes funèbres".

30 DEC

09h30 EN MOUVEM
09h45 CONTES DES
10h00 A TIRE D'AI
10h15 TAPE TAMB
10h30 PASSE PART
11h00 MAGAZINE E
11h30 UN ANIMAL,
11h55 LA ROUTE D
12h25 TELEJOURN
12h30 ALLO BOUBO
13h30 FEMME D'A
14h30 LE TEMPS D
16h00 BOBINO
16h30 D'IBERVILL
17h00 TELE 5: Arsène
18h00 CE SOIR
18h30 AFFAIRES P
19h00 LE CHATEAU
20h30 REVUE DE L'
21h30 L'ESTABLISH
22h30 NOUVELLES IN
22h55 LE REGIONA
23h10 REFLETS D'U
24h10 CINEMA: "Jama

Mercredi Jeudi

30 DECEMBRE

09h30 EN MOUVEMENT
09h45 CONTES DES PRES ET DES BOIS
10h00 A TIRE D'AILES
10h15 TAPE TAMBOUR
10h30 PASSE PARTOUT
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
11h55 LA ROUTE DE L'AMITIE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
16h00 BOBINO
16h30 D'IBERVILLE
17h00 TELE 5: Arsène Lupin
18h00 CE SOIR
18h30 AFFAIRES PUBLIQUES
19h00 LE CHATEAU DE CARTES
20h30 REVUE DE L'ANNEE
21h30 L'ESTABLISHMENT CANADIEN
22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55 LE REGIONAL
23h10 REFLETS D'UN PAYS
24h10 CINEMA: "Jamais plus toujours".

31 DECEMBRE

09h30 EN MOUVEMENT
09h45 CONTES DES PRES ET DES BOIS
10h00 A TIRE D'AILES
10h15 TAPE TAMBOUR
10h30 PASSE PARTOUT
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 BONJOUR COMMENT MANGEZ-VOUS?
11h55 LA VIE SECRETE DES ANIMAUX
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA: "Eric Tabarly et les autres".
16h00 BOBINO
16h30 POP CITROUILLE
17h00 FREDERIC
17h30 DANIEL BERTOLINO; L'exploration et vous
18h00 CE SOIR
18h30 LE SON DES FRANCAIS D'AMERIQUE
19h00 JAMAIS DEUX SANS TOI
19h30 BOOGIE WOOGIE '48
20h00 LES GRANDS FILMS: "Une famille"
22h00 JE M'APPELLE LEO
22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55 LE REGIONAL
23h00 BONNE ANNEE ROGER
24h05 LA BELLE EPOQUE DES BEATLES

voit libre de poursuivre sa liaison avec sa secrétaire. Mais il s'éprend de Louise, l'épouse d'un collège et fait en sorte de supprimer celui-ci avec l'aide inconsciente de Charlotte. Les deux femmes devinent son jeu, s'imposent à lui dans un ménage à trois...(FR. '76).

Mercredi 30 décembre
24h10 cinéma

"JAMAIS PLUS TOUJOURS", essai réalisé par Yannick Bellon avec Bulle Ogier, Loleh Bellon, Jean-Marc Bory, Roger Blin... L'amitié d'Agathe a joué un rôle primordial dans la vie de Claire. Pourtant Claire a fui Paris. Agathe est morte, Claire revient, cherche à trouver ses souvenirs et les objets. Agathe est perdue mais Claire retrouve Mathieu et entre eux quelque chose recommence. (FR. '75).

Jeudi 31 décembre
14h30 cinéma

"ERIC TABARLY ET LES AUTRES", reportage réalisé par Yves Hussenot avec commentaires d'Eric Tabarly et Yves Hussenot. Les exploits sportifs d'Eric Tabarly et de son équipe au cours de l'année 1976. (FR. '76).

20h00 les grands films

"UNE FAMILLE", drame. Une bonne vieille dame se rend au temple de la mort subite pour y faire un voeux. Elle revient à la maison avec un étranger qu'elle hébergera et présentera à son mari (gravement paralysé à la suite de la mort de son fils) comme étant ce même fils revenu au bercail. Mais voilà que les frères et les soeurs voient dans cet étranger un profiteur qui viendra soutirer un héritage peut-être... (Japonais).

Vendredi 1er janvier 1982
14h30 cinéma

"LE RETOUR DU GRAND BLOND", comédie policière réalisée par Yves Robert avec Pierre Richard, Mireille Darc et Jean Rochefort. François Perrin est violoniste de concert. Impliqué par le hasard dans une complexe affaire de meurtre, la police l'utilise comme appât. Le musicien, bien contre son gré, se trouve transformé en super-espion. La chance aidant, ses techniques farfelues deviennent efficaces par le fait même de leur originalité. Elles font de lui le plus déconcertant des espions. Une menace constante pèse sur sa vie mais après une série d'imbroglios étonnants, il s'en tire sans dommage. (FR. '74).



1 JANVIER

09h00	PASSE PARTOUT
09h30	EN MOUVEMENT
09h45	CONTES DES PRES ET DES BOIS
10h00	A TIRE D'AILES
10h15	TAPE TAMBOUR
10h30	PASSE PARTOUT
11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h30	LA ROSE ET L'ANNEAU
11h55	UN PAYS, UN GOUT, UNE MANIERE
12h25	DES REVES BLEUS
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	LE JEUNE MEUNIER ET LES PETITS CHATONS
14h30	CINEMA: "Le retour du grand blond".
16h00	BOBINO
16h30	DON QUICHOTTE
17h00	A COMMUNIQUER
18h00	CE SOIR
18h05	VOEUX FEDERAUX
18h30	LE GEANT EGOISTES
19h00	UNE VIE DE CHATEAU POUR LES PIERRAFEU
20h00	LAPRADE POP, POP ET POP
20h30	BONNE ANNEE ROGER
21h30	SI VOUS SAVIEZ
22h30	NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h50	A COMMUNIQUER
23h00	CINEMA: "Les jeunes années".

Contre la décentralisation

"Tu ne comprends pas ma pensée centralisatrice et décentralisatrice, quand tu m'accuses de contradiction. Ma pensée, en cela conforme à la nature des choses, a toujours été ceci: décentraliser les forces intellectuelles et centraliser l'action administrative, car la pensée est une chose essentiellement libre, multiple, diverse et décentralisée, et l'action est une chose essentiellement une et centralisée. Sans unité et centralisation, nulle action concordante, efficace et forte. Décentraliser un pays, c'est le démembrer, c'est le tuer.

"Je ne vous comprends pas de ne pas le comprendre. Si on vous laissait faire il n'y aurait pas de France dans dix ans, il n'y aurait que des provinces, et, comme le même principe appliqué à l'unité provinciale la démembrerait et l'énerverait aussi, bientôt il n'y aurait plus de provinces, il n'y aurait que des municipalités, puis bientôt plus de municipalités mais des individualités. Votre système se résout par l'individualisme, la chose la moins patriotique et la moins humaine..."

D'une lettre de **Lamartine** à son ami, le comte de Virieu, datée de Mâcon, le 12 septembre 1828. Et il ajoute en terminant: "Les nations sont de **grandes machines**, vous les disloquez."

JOYEUX ANNIVERSAIRE

aux membres de l'ACFA

LE 31 DECEMBRE 1981

Mychelyne BOLDUC
Calgary
Anne BRODEUR
Montréal P.Q.
Gabrielle BRUNEAU
Edmonton
Octave CHAILLER
Falher
Paul CHATAIN
Edmonton
Donald DEGAGNE
Grand Centre
Bernard DOUCET
St-Paul
Robert DUVAL
Edmonton
Raymond GAGNE
Edmonton
Marlène GIRARD
St-Isidore
George HACHEY
Falher
Belpacem KAABACHI
Calgary
Donna KIFFIAK
Calgary
Luc LEMOINE
Edmonton
Estelle LORD
Edmonton
Marcel LUSSIER
McLennan
Joseph MICHAUD
St-Vincent
Lorraine NIELSEN
Morinville
Marielle PAQUIN
Lethbridge
Lucien PARENTEAU
St-Paul

LE 1ER JANVIER 1982

Judith BROUSSEAU
St-Vincent
Jacques LABONTE
Plamondon
Lucette LABRIE
St-Paul
Bernard LAVALLEE
Edmonton
Ronald BROCHU
St-Isidore
Marie-Paule LYNCH
Edmonton
Frances MATIUSHYK
Edson
Rolland ST-ARNAULT
Mallaig

LE 2 JANVIER

Louis BOUCHER
Chicoutimi, Québec
Adéline BROCHU
Morinville
Jérôme CORRIVEAU
Whitecourt
Elise DERY
Edmonton
Roger GAGNON
Calgary
Roger GRANGER
Eaglesham
Priscille HEBERT
Edmonton
Marielle JALBERT
Fort McMurray
Suzanne LABELLE
Calgary
Emma LAMOUREUX
Lac La Biche
Marie MAGNAN
Edmonton
Léo MARTIN
St-Paul
François MCMAHON
Brossard, P.Q.
Robert PAQUETTE
Grande Prairie
Marie-Anne PLAMONDON
Edmonton
Normand RIOUX
Fort McMurray

LE 3 JANVIER

Adalbert BOISSONNAULT
Morinville
Ginette Edith BROTHERTON
Edmonton
Florence COTE
Lafond
Maurice DENIS
Saskatoon
Jeanne GIGUERE
St-Paul
Robert HUOT
Vimy
Pauline JOHNSON-TANGUA
Donnelly
Jeanne LEBLANC
Joussard
Jean-Maurice OLIVIER
Ottawa, Ontario

LE 4 JANVIER

Omer BERLINGUETTE
St-Paul
Eugène BERUBE
New Sarepta
Donald HAINS
Calgary
Anita CADIEUX
Lac La Biche
Jacques D'AUTEUIL
Edmonton
Marcelle DESROCHERS
Edmonton
Jeanne LANGLOIS
Tangente
Jean-Baptiste LAPORTE
Bonnyville
Denis LIMOGES
Legal
Soeur LUCIE-DES-ANGES
St-Paul
Micheline MAZUBERT
Calgary
Margaret MCLAUGHLIN
Lacombe
Carl OSTOPCHUCK
Whitecourt
Denise OUELLET
Tangente
Céline ST-ARNAUD
Calgary
Lawrence ST-JEAN
Plamondon
Aline THIBAULT
Edmonton
Victoire TICHIT
Beaverlodge

LE 5 JANVIER

René H. AMYOTTE
Edmonton
Evelyne BERNIER
Bonnyville
Claudette BOISVERT
Edmonton
Martin BOUTET
Calgary
Maurice A CAMPEAU
Fort Kent
Léo CLOUTIER
Plamondon
Evelyn Anne DALLAIRE
Bonnyville
Dorine DUROCHER
Legal
Rita FORTIER
Nampa
Donald GRIMARD
Edmonton
Robert GUNN
Calgary
Solange LAJOIE
Bonnyville
Louise LAVALLEE
Edmonton
Nicole MCKINNON
Lethbridge
Manuela MOREAU
Whitecourt
Louise PIGEON
Calgary
Herman POULIN
St-Paul

LE 6 JANVIER

Philippe ANDRE
Tomahawk
Georges A. ARES
Edmonton
Lorraine Bourassa
Lac La Biche
Lionel CROTEAU
Fort Kent
Elise FOSTER
Fort McMurray
Edouard FOURNIER
Edmonton
Reine LAUZE
Falher
Dale NIWA
Bonnyville
Juliette OUELLET
Fort McMurray
Marie Anna PARKER
Jean Côté
Anita RICHARD
Lac La Biche
Thérèse RIOPEL
Edmonton
Leonard ROUSSEAU
Edmonton

Quand je pense tout seul...



Par Jacques Johnson o.m.i.

"LA SEULE CHOSE QUI NE MENT PAS"

Lors d'une récente conférence missionnaire je rencontrais le Père Hubert Lagacé o.m.i., missionnaire en Afrique et fondateur d'un séminaire dans la brousse au Camroun. Hubert me mentionne qu'il doit partir avant longtemps pour le Zaire car on y construit présentement un scolasticat. Au Zaire il y a une quarantaine de scolastiques [séminaristes], et ils sont éparpillés un peu partout, qui chez les Jésuites, qui chez les Franciscains, etc... Le père Lagacé doit s'y rendre comme directeur de ce nouveau scolasticat oblat.

"Une quarantaine de scolastiques au Zaire, lui demandais-je, est-ce bien possible?" C'est en effet un groupe relativement nombreux. Avons-nous quarante scolastiques Oblats au Canada? Comme je lui demandais ce qui marque cette croissance soudaine de vocations, Hubert m'invita à un retour de quelques années en arrière. Il y eut la libération du Zaire [alors connu sous le nom de Congo] de la Belgique. Il y eut une réaction contre les étrangers et beaucoup de violence. Plusieurs Oblats furent tués. Les autres au lieu de fuir restèrent sur place pour rebâtir les missions, les églises etc...

Mais ce qui fut le plus remarquable c'est que les missionnaires ne rappellent jamais les incidents tragiques du passé. Pour une chose, les gens en ont tellement honte.

Un scolastique zairois dit au Père Lagacé: "C'est la seule chose qui ne ment pas." Les politiciens, les promesses, la grande liberté et prospérité économique, les rêves d'avenir et de grandeur, tout cela a menti. Ce fut la grande trahison du peuple. Sauf une chose. Et c'est ce qui attire: 70 appliquent pour le noviciat chaque année; on n'en accepte que 15.

Le sang des martyrs, une semence de chrétiens!

«CONSEILS POUR LES FETES»

A l'approche de la saison des festivités, le Conseil canadien de la sécurité a quelques conseils pratiques pour tous ceux qui fêtent la Noël.

C'est l'époque où les familles se réunissent, et cela veut dire que l'on fait des voyages pour aller se rencontrer, parfois de longs voyages. Avant d'entreprendre vos voyages, le Conseil vous suggère de faire examiner soigneusement les véhicules, étant donné que peu de stations de service sont ouvertes pendant la période des fêtes, et qu'il est peut-être difficile aussi de se procurer des pièces de rechange dans ses situations critiques.

Les conducteurs doivent être bien reposés avant de commencer un long trajet, et pour éviter la fatique, il faut se nourrir soigneusement.

Il faut calculer largement le temps pour le trajet en prenant en considération les conditions atmosphériques et celles de la route.

Les déjeûners ou les soirées de l'avent dans le milieu du travail sont inévitables. Le Conseil canadien de la sécurité suggère d'y faire de la modération la devise principale. Manger avant de consommer de l'alcool, et si possible, arrangez un transport en commun avec des conducteurs qui ne boivent pas d'alcool.

Les employeurs aideraient beaucoup en s'assurant qu'on jouisse vraiment des fêtes de la compagnie, c'est-à-dire qu'on rentre par la suite sain et sauf chez soi.

A la maison, la prévention contre les incendies est la chose la plus importante à cette époque de l'année. Il faut choisir un arbre de Noël récemment coupé, le tailler diagonalement dans le tronc, le mettre dans de l'eau, et le sortir de la maison aussitôt que possible après les fêtes, car un arbre sec constitue un risque d'incendie.

Vérifiez toutes les décorations électriques que vous avez gardées des années passées. Attention aux douilles craquelées, aux fils effilochés et aux raccordements défectueux. Ne laissez jamais les décorations allumées si vous nêtes pas à la maison, même pour un court laps de temps.

Après l'ouverture des cadeaux, jetez immédiatement les enveloppes, boîtes et cartons. S'il y a des enfants dans la famille, apprenez-leur à ne pas éparpiller les nouveaux cadeaux sur le sol car on pourrait trébucher.

A cette époque de l'année il est utile de vérifier le fonctionnement de tous les détecteurs de fumée de la maison.

Un Noël en sécurité est un Noël d'autant plus joyeux!

PROJET ROUTIER DE BANFF COMMISSION DES EVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES REUNIONS PUBLIQUES

Une Commission fédérale des évaluations environnementales étudie actuellement un projet de Travaux publics Canada visant à doubler la route transcanadienne, dans le Parc national Banff, entre les kilomètres 13 et 27, près de l'embranchement Sunshine. La Commission invite les personnes et groupes intéressés à exprimer leur opinion sur la question.

REUNION PUBLIQUES

Des réunions publiques se tiendront dans la salle Glengarry de l'hôtel Highlander de Calgary, et dans la salle Conclave du Voyager Inn, de Banff. Il s'agira de réunions publiques pendant lesquelles la Commission entendra les avis et opinions des intéressés en ce qui a trait au projet à l'étude. Voici le programme de discussion des sujets:

Calgary, salle Glengarry de l'hôtel Highlander

11 janvier 1982

de 14h00 à 17h00 Revue technique - énoncés sur le projet en général.

de 19h00 à 22h00 Séance générale.

12 janvier

de 14h00 à 17h00 Analyse du transport - besoins et autres possibilités.

de 19h00 à 22h00 Répercussions sur la faune, les ressources et les habitats.

Banff, salle Conclave du Voyager Inn

14 janvier

de 14h00 à 17h00 Répercussions générales sur l'environnement du parc et sur son aménagement.

de 19h00 à 22h00 Séance générale.

15 janvier

de 14h00 à 17h00 Discussion finale des sujets. Conclusions des participants.

MARCHE A SUIVRE CONCERNANT LES REUNIONS PUBLIQUES

1) Le président de la Commission dirigera les réunions.

2) Les délibérations seront enregistrées et on en publiera un compte rendu textuel par la suite.

3) Les réunions commenceront par une description du Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement par le président de la Commission. Il exposera l'objet des séances et annoncera l'horaire et les éventuelles modifications, s'il y a lieu.

4) A chaque séance, immédiatement après les remarques du président, les représentants du ministère des Travaux publics feront un court exposé sur le sujet prévu pour discussion. Ils participeront à tous les débats.

5) Dans leurs exposés, les participants devront s'en tenir à une discussion du sujet à l'ordre du jour. A condition d'en donner avis préalable, les intervenants, ne pouvant se présenter lors de la séance portant sur la discussion qui les intéressent, pourront faire des arrangements particuliers.

6) A la suite de chaque exposé, le président d'assemblée invitera les membres de la Commission, le promoteur et l'assistance à poser des questions d'éclaircissement. Les discussions qui en découleront, seront dirigées par le président.

7) A la fin de chaque séance, une courte période sera réservée aux commentaires non prévus de personnes qui assistent aux délibérations.

8) Pendant chaque séance de trois heures il y aura une brève pause-café, permettant aux participants de discuter librement avec les membres de la Commission et les portes-parole du promoteur.

9) Les personnes ayant l'intention de faire un exposé doivent s'inscrire à l'avance ou au début de chaque séance.

10) On limitera les exposés oraux à 20 minutes. Les documents à l'appui des exposés oraux pourront être déposés aux réunions; il serait toutefois préférable de les remettre à l'avance pour que l'on puisse les distribuer.

Pour obtenir plus de renseignements ou afin de s'inscrire, n'hésitez pas à écrire ou à téléphoner à frais virés à:

Guy Riverin
Secrétaire général
Projet routier de Banff
Commission des évaluations environnementales
13 ième étage, Immeuble Fontaine
Hull (Québec)
K1A 0H3
Téléphone: (819) 997-1000

Travaux publics Canada | Public Works Canada

PROLONGEMENT DE L'ECHEANCE POUR LES SOUMISSIONS

Projet No.: 034697 **Winnipeg, Manitoba**
Hôpital Deer Lodge
Rénovations de l'électricité

L'avis est donné par la présente que la date d'échéance pour recevoir les soumissions prévues pour le 17 décembre 1981 est raportée à 11h30 a.m. (CST) le 23 décembre 1981.

Canada

Centraide

c' est des gens qui s' entraident





Public Works Canada — Travaux publics Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets énumérés ci-après, adressés au chef, Administration et Politique de Contrat, Ministère des travaux publics du Canada, 5103 - 51e rue, (C.P. 518), Yellowknife, T.N.O., X0C LH0, seront reçues jusqu'à la date et l'heure de fermeture spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles aux bureaux du Ministère énumérés, sur réception du dépôt applicable.

Projet No.: 085842

Liard Highway, T.N.O.
Gravel Stockpiling
Km 155.5

Date de fermeture: 11h30 a.m. [HNR] 21 janvier 1982

Dépôt: $50.00

Les documents de soumission sont disponibles de la Chambre 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, Chambre 632, G.O.C.B., 220 -4e avenue S.E., Calgary, Alberta, Yellowknife, T.N.O., Hay River, T.N.O., Inuvik, T.N.O., Fort Smith, T.N.O., Fort Simpson, T.N.O., et peuvent être vus à l'Association des Routiers à Edmonton, Alberta et aux bureaux de l'Association des constructeurs situés à Yellowknife, Inuvik et Hay River, T.N.O.

Pour de plus amples renseignements communiquez avec : C. Yurchak, Gérant de Projet, T.N.O. Chemins.

Pour l'information sur les soumissions téléphonez: (403) 420-3213

Instructions

Le dépôt pour les plans et les spécifications doit être fait dans la forme d'un Chèque de Banque à l'ordre du Receveur Général du Canada, et sera retourné sur réception des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date du dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä

PRIERE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite). Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue meme si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRE

Les soumissions cachetées pour les projets énumérés ci-après adresséesau Chef, Administration et Politique de Contrat, Ministère des Travaux Publics, Chambre 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite spécifiée. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous sur versement du dépôt exigible.

Projet No.: 652578-DT-007

Alterations for C.E.C. - C.F.L.P.
Edifice fédéral
Wetaskiwin, Alberta

Date limite: 11h30 a.m. [HNR] 15 janvier 1982

Dépôt: $25.00

Les documents de soumission sont disponibles de la Chambre 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, et peuvent être consultés aux Bureaux de l'Association des des Constructeurs à Red Deer et Edmonton, Alberta.

Pour plus d'information communiquez avec:

Vic Fedyna
Officier de Projet
(403) 420-4112

Instructions

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä



Public Works Canada — Travaux publics Canada

PROLONGEMENT DE LA DATE LIMITE DES SOUMISSIONS

L'avis est donné par la présente que la date limite pour recevoir les soumissions:

Projet No.: 034383

Régina, Saskatchewan
RCMP Headquarters Building
RCMP "F" Division

Etaient dûes: 11h30 a.m. [H.N.R.] 8 janvier 1982

Seront dûes: 11h30 a.m. [H.N.R.] 22 janvier 1982

Dépôt d'offres:

Les soumissions devant être reçues par l'entremise du dépositaire d'offres à Régina pour les métiers de mécanicien et d'électricien dûes le 5 janvier 1982 seront dûes à 14h00 (C.S.T.) MARDI 19 JANVIER 1982.

Canadä

Cartes d'affaires et professionnelles

VOTRE HOROSCOPE

Capricorne *du 22 déc. au 20 janv.*

Liquidez tout ce qui est passif. Les affaires de coeur qui traînent laissent la bouche amère. N'hésitez pas à franchir un cap même si cela exige un effort et quelques larmes. Méfiez-vous d'une tendance à disperser votre énergie affective.

Verseau *du 21 janv. au 19 fév.*

Vous essaierez de bien réagir aux émotions et aux contrariétés dont vous pourriez être victime. Vous aurez besoin et aussi envie de plus d'intimité, même de partir avec l'être aimé.

Poisson *du 20 fév. au 20 mars*

Vous pourrez trouver de l'aide et des conseils judicieux auprès de vos proches. Vous ne rêverez que d'amours, d'affections et d'amitiés et, sans doute, n'aurez-vous pas tort car le domaine du coeur sera très favorisé.

Bélier *du 21 mars au 20 avril*

On ne peut pas dire que l'on vous surprend facilement et pourtant vous le serez. Mais de toute façon, vous ne voudrez pas le paraître et vous aurez tendance à jouer les blasés, ceux et celles qui ont tout vu, tout entendu.

Taureau *du 21 avril au 20 mai*

Les astres ne vous favorisent guère aujourd'hui et le fait que vous soyez enclin à un certain pessimisme n'arrangera rien. Le plus important sera donc en tout premier lieu de faire appel à toute votre volonté.

Gemeaux *du 21 mai au 21 juin*

Un grand esprit d'à-propos vous permettra de vous faire remarquer. Pour rester en forme, évitez de commettre des excès. Gardez votre calme quelles que soient les circonstances. Vos rapports avec vos amis seront très animés.

Cancer *du 22 juin au 22 juillet*

Vous pouvez prêter de l'attention à certains de vos rêves dont quelques-uns se révèlent prophétiques. On dit que la fortune vient parfois en dormant. C'est peut-être votre cas.

Lion *du 23 juillet au 23 août*

Vous êtes prédisposé à connaître des transformations curieuses. Néanmoins, vous paraissez bénéficier d'une sorte de protection mystérieuse en face des chocs et des embûches de la vie.

Vierge *du 24 août au 22 sept.*

Il est temps de changer votre façon d'envisager l'existence. Vous pourriez souffrir d'une certaine tension intérieure, vous empêchant d'agir librement. Il vous est fortement recommandé de bien vous reposer.

Balance *du 23 sept. au 23 oct.*

Tenez-vous sur vos gardes; des inimitiés se manifesteront et si vous avez des ennuis dans votre travail ou dans vos affaires, vous aurez l'occasion de voir que vous ne pouvez compter que sur peu de gens.

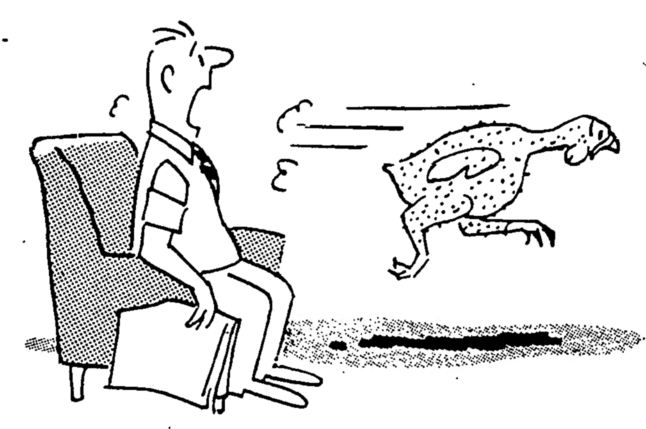
Scorpion *du 24 oct. au 22 nov.*

Cette journée favorise l'activité intellectuelle, l'esprit inventif, les chercheurs et les créateurs et permet aussi d'agir avec une belle détermination et de défendre vos intérêts matériels.

Sagittaire *du 23 nov. au 21 déc.*

Il existe un climat passionnel violent et vous vous trouvez sans doute dans des périodes où vous savez qu'il faut faire un choix, soit entre deux êtres, soit entre deux attitudes.

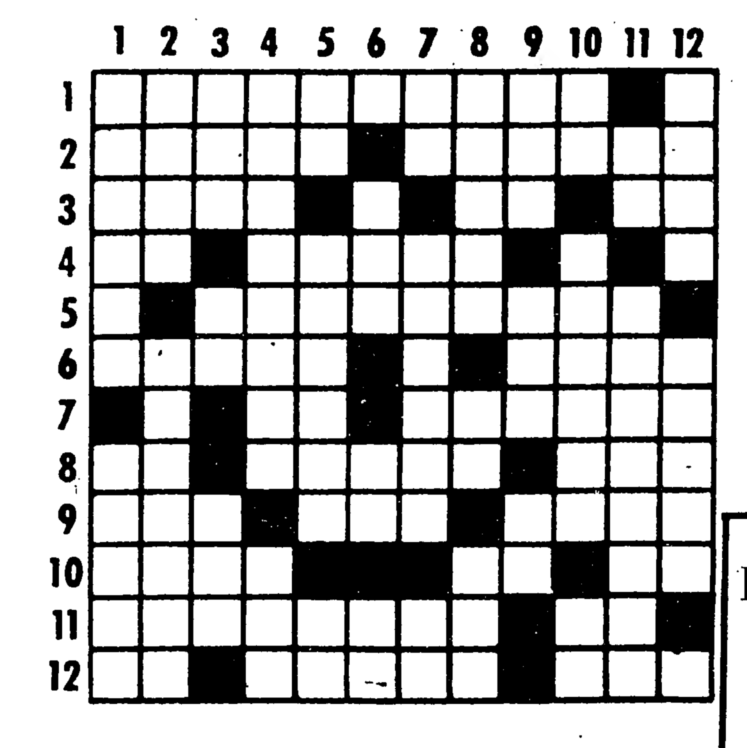
S.O.P.



"Alice, as-tu oublié la porte du fourneau?"

MOTS CROISES

PROBLEME 3677



HORIZONTALEMENT

1–Divertissements.
2–Principe des maladies contagieuses. – Domaine ruraux.
3–Braver. – Six. – Usages.
4–Coutume. – Large, bien ouvert.
5–Afflictions.
6–Machine à roue. – Pays.
7–Neg. – Remise.
8–Télévision. – Choisir. – Depuis.
9–Du verbe aller. – Membre du cheval. – Epreuve.
10–Attaque surprise. – Adv. de lieu. – Pron. pers.
11–Plaisant. – Petit cube.
12–Voyelles. – Trés doux. – Camp, armée (vx).

VERTICALEMENT

1–Confesser. – Amenai vers moi.
2–Reine de beauté. – Travail.
3–Bison d'Europe. – Article. – Manière, façon.
4–Certainement. – Article.
5–En les. – Habillera. – Deux lettres de autel.
6–A travers. – Inf. – Symb. chim.
7–Conj. – Situation transitoire (pl.). – Chiffres romains.
8–Fils du frère ou de la soeur. – Altesse royale. – Bénéral américain.
9–Choix – Commune russe. – Poss.
10–Soeur. – Epoux de Madeleine de Verchères. – De la gamme.
11–Reçu. – Prudence (pl.).
12–Qui a de gros os. – Riv. de France.

NOS PAROISSES FRANCOPHONES

MESSES DU DIMANCHE

Immaculee Conception 10830-96e rue

DIMANCHES - 10h30 et midi

Ste-Anne 16422 - 99A avenue

SAMEDIS - 17h15
DIMANCHES - 10h30 et midi

St-Joachim 9928 - 110e rue

SAMEDIS - 17h00
DIMANCHES - 8h00 - 10h00 et midi

St-Thomas D'Aquin 8760-84e avenue

SAMEDIS - 19h00
DIMANCHES - 09h30 et 11h00

Ste-Famille à Calgary 5e rue S.O.

SAMEDIS - 17h00
DIMANCHES - 10h30, midi et 19h30



CENTRAIDE

ANNONCES CLASSEES

A VENDRE

A VENDRE, Chevrolet Belair Station Wagon. Bonne condition. Cruise control, cerveau frein, cerveau motor 400 pouces cube. Prix: $2,000. Téléphonez au 463-2796 ou au bureau au 468-5589. Demandez Jean Cayla.

Terrain à vendre. Lot de 50 X 150 pieds, à Legal. Appellez Bob au 437-4626.

A VENDRE, un manteau de chat sauvage, grandeur 10 ans. Usagé d'un an. Payé $2,800. demande $1,200. Aussi un robot-culinaire de marque Iona, presque neuf. Valeur de $119.00, vendrait pour $75.00. A vendre aussi, une Renaud 1968, 4 portes, $300.00 Communiquez au 451-3829, en tout temps.

A VENDRE, camion - demi-tonne chevrolet 1969 - Moteur 350. En bonne condition. Seulement $1500. Communiquez avec Paul au 423-5672 le jour, ou 464- 5145.

RECHERCHE

Dame dans la trentaine recherche une compagne qui travaille ayant un appartement, logement ou maison meublé à partager. Si intéressée, contactez Marie au 468-6998 ou 439-0740 après 6 heures.

Secrétaire dactylo cherche du travail en français seulement. 50 mots/minutes. Demandez Line au 463-1036. 11/11/81

Recherche la compagnie d'une dame parlant français pour partager ma maison située à Saint-Albert et faire travaux ménagers.

Je suis seule et je travaille et j'ai besoin d'une gouvernante. Aussi, je désire apprendre à parler en français couramment.

Vous devez aimer les chats.

Si intéressé, communiquer avec Elly au 458-5795 après 6h00.

Je suis à recherche de foin et de paille en petites balles. Veuillez téléphoner à Alain après 18h00, au 464-2854.

Désire partager un appartement avec jeune femme de 18 à 25 ans, situé au 10040 - 83e avenue à Edmonton. Communiquez avec Hélène au 433-9743.

Désire partager un appartement avec une étudiante de 25 ans ou plus. Situé sur la 28e Avenue et la 116e Rue, à Edmonton. Communiquez avec Paulette au 436-3979.

Recherche un petit canot usagé en métal ou fibre de verre. Téléphonez au 464-2854 ou 423-6656, et demandez Marie-Hélène Dunn.

Suis à la recherche de meubles. Acheterais téléviseur (couleur), mobilier de cuisine et divan-lit. Contactez Robert au 423-5672 ou 426-0318.

SERVICES DOMESTIQUES

Offre mes services pour faire travaux ménagers dans des maisons privées de 9h à 4h ou à discuter. Je demeure près du Bonnie Doon. Demander Mme Gérard Desrochers au 466-5005.

Une gardienne demandée commençant en septembre. Deux enfants âgés de 4 ans et 18 mois. Deux jours par semaine. A St-Albert. Téléphonez au 459-8642.

Recherche une gardienne d'enfants qui demeurerait à la maison pour un couple ayant deux enfants: un est âgé de 2 ans et demi et l'autre de 3 mois. Salaire à discuter. Préfère une personne d'un certain âge, francophone. Références exigées. Pour plus d'informations, communiquez avec le 778-5691.

Offre ses services pour garder des enfants chez elle, du lundi au vendredi, de 8h00 à 5h00. Pour information, contactez Suzanne au 481-2964, 182e Rue et 86e Avenue, près du West Edmonton Mall.

Jeune femme offre ses services en français pour garder des enfants chez elle, du lundi au vendredi; $10.00/jour par enfant. Contactez Mme Bouchard, 12021-66e Rue, Edmonton, au 471-2914.

Désire garder des enfants à la maison durant la semaine. Pour informations, communiquez avec Marise Grenier au 478-8624.

A LOUER

Bureau à louer, 200 pieds carrés dans un centre francophone. Service de réceptionniste disponible. Appeler au 465-7818.

Chambre à louer à un couple ou personnes MATURES (sérieuses) à St-Albert. Maison de campagne. Pas de service d'autobus, doit posséder sa propre voiture. Téléphonez au 436-0749.

2 CHAMBRES A LOUER dont une au sous-sol et l'autre au deuxième étage; $125. par mois. Préférences femmes de 60 ans parlant français. S'adressez au 9645 - 155e Rue. Tél.: 484-1309.

DIVERS

Demande d'emploi: Possède camion avec machine à souder. Avec expérience. Demandez Léo au 434-0436.

Offre mes services pour faire des réparations de tous genres. Par exemple: réparations de sous-sol. Pour plus d'informations, communiquez avec M. Jule Lavoie au 451-1376.

CROISSANCE D'UNE INDUSTRIE

AUTONOME DU TELETEXTE

OTTAWA - Le ministre des Communications, M. Francis Fox, et le président de la société Radio-Canada, M. A.W. Johnson, ont signé récemment un accord visant à assurer au public canadien des services télétexte de Télidon, en français comme en anglais, au cours de la période de programmation 1982-1983. Cet accord englobe la gestion et le financement pour les trois prochaines années et précise que tous les biens et services nécessaires seront fournis par l'industrie canadienne. Le ministère des Communications financera le Projet Iris à un coût de six millions de dollars.

Avec le Projet Iris, Radio-Canada entreprendra, dès septembre 1982, des essais télétexte d'envergure à l'intention de domiciles à Montréal, Toronto et Calgary. Ces essais permettront d'utiliser le téléviseur pour obtenir informations et renseignements sous forme de pages et de graphiques Télidon.

Télétexte est le nom donné à la version unilatérale de Télidon. Elle permet aux téléspectateurs de choisir parmi 300 pages d'information fournies par le radiodiffuseur. Ces pages sont codées et diffusées dans la partie inutilisée du signal de télévision (la partie noire de la bande qui sépare les images). Un décodeur couplé au téléviseur permet à l'utilisateur de voir l'information sur son écran et de choisir, au moyen d'un clavier, les pages qu'il désire consulter.

Ces essais porteront sur 700 terminaux qui circuleront entre 1,400 domiciles. Le ministère des Communications installera également des terminaux d'utilisateurs dans les bureaux régionaux de Radio-Canada ainsi que dans un certain nombre de lieux publics un peu partout au pays. En outre, les signaux télétexte, diffusés par satellite sous les auspices de Radio-Canada, seront accessibles à quiconque possède son propre décodeur télétexte.

Ce projet permettra à Radio-Canada de perfectionner la technologie indispensable à des services tels que le sous-titrage à l'intention déficients auditifs, l'annotation des émissions et les horaires de programmation. Radio-Canada effectuera également des sondages afin de voir si le télétexte peut servir d'appui aux émissions actuelles de radio et de télévision, ainsi que de connaître la réaction du public face aux nouvelles possibilités qu'offrent les téléviseurs.

Comme l'a déclaré M. Johnson lors de la cérémonie de signature, «Nous somme fiers d'être partie à la première mise en oeuvre sur une grande échelle d'un réseau national de télétexte qui donnera aux Canadiens accès à une large gamme de services d'information avant la mise sur pied de systèmes du même type à l'étranger».

M. Fox, pour sa part, a noté la satisfaction toute particulière qu'il avait ressenti en constatant que ce projet conjoint donnera à l'industrie privée l'occasion d'acquérir le savoir-faire et les ressources qui lui permettront de concevoir et d'installer des systèmes télétexte et de créer des contenus pour les exploitants des systèmes. «Cette opération familiarisera Radio-Canada avec les éléments les plus perfectionnés de la technologie télétexte tout en lui permettant d'offrir à son public une gamme de nouveaux services dans les deux langues officielles», a-t-il déclaré.

Le projet Iris verra la participation de spécialistes du ministère des Communications, de Radio-Canada et du secteur privé. Selon M. Fox, «Inventeur de Télidon, le ministère apportera son expérience en recherches télétexte et dans la mise au point de normes pour les télécommunications. Radio-Canada fournira sa très grande expérience en technologie de la radiotélédiffusion et dans la création de contenus correspondant aux besoins nationaux, régionaux et locaux.

«La décision de recourir à des entrepreneurs privés pour la conception des systèmes signifie dans le même temps que nous allons créer, dans le secteur privé, des capacités nouvelles en vue de la fabrication et de la vente de matériel télétexte, de la mise au point de contenus et de services ainsi que de la vente de nouveaux sytèmes clés en main, aux radiotélédiffuseurs», a précisé le ministre.

«Radio-Canada se réjouit à l'avance de la possibilité de travailler avec l'industrie canadienne dès les premiers stades de la mise en forme de produits ayant un grand potentiel de vente sur les marchés mondiaux», a dit M. Johnson. «Il y a là pour la société Radio-Canada une occasion unique de contribuer au développement global du secteur canadien des télécommunications, comme elle l'a déjà fait en faveur de l'industrie canadienne de l'électronique, des systèmes canadiens de satellites et du système national d'hyperfréquences».

M. Fox a fait remarquer que le télétexte s'était révélé la forme la plus populaire de technologie vidéotex dans les divers pays où ces systèmes ont été mis en oeuvre. «L'information télétexte est gratuite et suscite un grand radiotélédiffuseurs de nombreux pays achèteront très bientôt matériel et services télétexte».

« Le présent accord démontre la volonté du gouvernement d'étendre de nouveaux services en utilisant le réseau national de radiotélédiffusion. Je tiens à remercier Radio-Canada pour sa collaboration à cette opération des plus intéressantes».